



ADVISOR
SWISS INSURANCE SA

ASSURANCE DE PROTECTION JURIDIQUE

NOUS PARLONS LE LANGAGE JURIDIQUE
POUR ALLER À L'ESSENTIEL

Seuls des juristes chevronnés peuvent faire valoir vos prétentions légales et contractuelles ou, si nécessaire, vous défendre et défendre vos droits efficacement devant un tribunal.

Avantage

*Les primes
les plus
compétitives
de Suisse*



Advisor Swiss Insurance vous propose, en partenariat avec Protekta, Compagnie de protection juridique SA à Berne, une protection juridique à des conditions très avantageuses.

Avec cette offre spéciale, vous avez la possibilité de vous assurer, ainsi que toute personne vivant dans votre ménage, en protection juridique globale (privée et circulation). En cas de litige et pour aller à l'essentiel, Advisor Swiss Insurance et l'Assureur mettent à votre disposition du lundi au vendredi le service de consultations juridiques par téléphone (JurLine) pour vous guider et vous conseiller afin de prendre les mesures adéquates. Si le litige perdure, les juristes de l'Assureur, formés aux nouvelles méthodes de règlements amiables comme la médiation, négocient pour vous un accord durable. En cas de procédure judiciaire, l'Assureur peut, à votre demande, mettre à votre disposition ses réseaux d'experts, transmettre votre dossier à un médiateur ou à un avocat de votre choix. L'Assureur prend en charge, jusqu'à concurrence de CHF 250'000 par cas, les frais et honoraires du médiateur, de l'avocat ou de l'expert ainsi que les frais des tribunaux.

Protection juridique privée

Elle vous aide à faire valoir vos prétentions en dommages et intérêts à l'égard de tiers dont la responsabilité civile est engagée. Prend votre défense en cas d'implication dans une procédure pénale ou dans le cadre d'un différend en relation avec un contrat d'assurance, de travail, de bail à loyer ou en tant que consommateur où les sources de litiges sont nombreuses.

De même, les litiges de voisinage sont couverts comme ceux liés à votre qualité de propriétaire de votre résidence principale et notamment en relation avec des travaux d'aménagement ou d'entretien.

Protection juridique circulation

Elle vous aide lors de litiges ou d'événements liés à la circulation routière, soit en cas de retrait de permis de conduire, lors d'une procédure pénale ou lors de litiges avec des assurances.

Sont également assurés des litiges juridiques provenant de contrats d'achat, de réparation ou de leasing.

Avantage signé Advisor Swiss Insurance

Dans notre prime forfaitaire extrêmement avantageuse, l'ensemble des véhicules d'un ménage est assuré, sans distinction de l'immatriculation.

Vous pouvez également souscrire sur www.advisor-swiss.com

PROPOSITION *Avantage* (CG 03.03)

Réservé au portefeuille d'Advisor Swiss Insurance SA, Lausanne

Prénom, Nom	
Date de naissance	
Adresse	
NPA, Localité	
Association	
E-mail	
Tél. privé	
Tél. portable	
Début du contrat	

(résiliable annuellement)

Couvertures protection juridique*	Personne seule	Plusieurs personnes
Circulation	<input type="checkbox"/> CHF 59.00	<input type="checkbox"/> CHF 89.00
Privée	<input type="checkbox"/> CHF 160.00	<input type="checkbox"/> CHF 190.00
Privée et circulation	<input type="checkbox"/> CHF 219.00	<input type="checkbox"/> CHF 289.00

Risques spéciaux (propriétaires, bateaux, pilotes, etc.), se renseigner auprès d'Advisor

*Prime annuelle, timbre fédéral compris

Par sa signature, le (la) preneur d'assurance autorise Advisor Swiss Insurance et Protekta SA à traiter les données collectées en vue de l'examen de la proposition, de l'exécution du contrat ou à se procurer auprès de tiers ou assureur précédent, toute information en relation avec cette demande, voire de transmettre à un éventuel nouvel assureur les renseignements qu'il demande. De se procurer des dossiers officiels pour le traitement d'un sinistre et de les transmettre en cas de besoin à un réassureur. Il confirme avoir été informé sur l'identité de l'assureur, les principaux éléments du contrat d'assurance (art. 3 LCA) et avoir reçu l'information écrite au sujet de l'intermédiaire (art. 45 LSA).

Questions de la proposition	oui	non
Une de ces personnes était-elle déjà assurée en protection juridique ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Compagnie		
Cette assurance a-t-elle été ou va-t-elle être annulée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Par qui et quand ?		
Pourquoi ?		
Au moment de la conclusion de cette assurance, y a-t-il des sinistres ou des différends juridiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lesquels ?		
Avez-vous fait l'objet d'une procédure judiciaire ou administrative au cours des trois dernières années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Raison ?		

Lieu, date		Signature	
------------	--	-----------	--



ASSURANCE
DE PROTECTION
JURIDIQUE

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

A

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale-risposta
Envoi commercial-réponse

Advisor Swiss Insurance
Avenue de Provence 4
Case postale 35
1000 Lausanne 20